

2 Politique

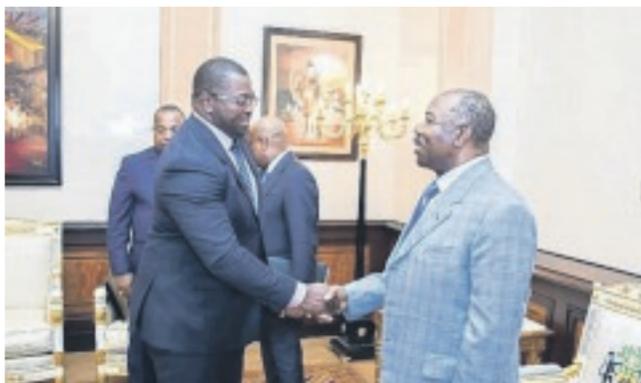
Activités présidentielles

La situation de la CNSS à l'ordre du jour

O. N.
Libreville/Gabon

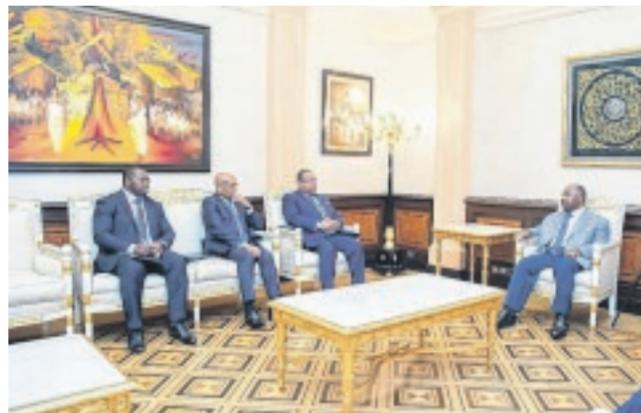
Le chef de l'Etat a reçu, hier, le nouveau directeur général de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), Romaric Ghislain Youmou Mbodot.

LA situation au niveau de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) était en bonne place de l'agenda de travail du chef de l'Etat, hier. A en juger par l'audience que le président Ali Bongo Ondimba a accordée, au palais présidentiel, au nouveau directeur gé-



Le nouveau directeur général de la CNSS, Romaric Ghislain Youmou Mbodot, saluant le chef de l'Etat, peu avant l'entretien.

Photo : Communication présidentielle



Une phase de l'audience.

Photo : Communication présidentielle

ral de cette boîte, Romaric Ghislain Youmou Mbodot, récemment promu lors du Conseil des ministres du 18 juin dernier. Le Premier

ministre, Julien Nkoghe Bekale, et le ministre des Solidarités nationales, Roger Owono Mba, ont assisté à l'audience. Tout comme

plusieurs membres du cabinet présidentiel. Au cours de cet entretien, le numéro un gabonais qui a à cœur de trouver

une solution pour l'amélioration du bien-être de nos compatriotes, a donné des instructions fermes au nouveau directeur général

de la CNSS "pour un fonctionnement optimum de ladite structure d'une part, et pour une meilleure prise en compte des besoins de nos populations".

Pour sa part, Romaric Ghislain Youmou s'est dit honoré d'avoir été reçu par le président de la République, Ali Bongo Ondimba. Non sans exprimer sa détermination à appliquer les instructions reçues du chef de l'Etat. Histoire également, pour le successeur de Nicole Assélé, de ramener la sérénité dans cette entreprise mise à mal, plusieurs semaines durant, par une grogne des retraités aussi bien à Libreville qu'à l'intérieur du pays.

Primature/Coopération Gabon-UE

Les adieux d'Helmut Kulitz à Julien Nkoghe Bekale

Stéphane MASSASSA
Libreville/Gabon

L'ambassadeur de l'Union européenne (UE) qui s'apprête à quitter définitivement le Gabon, et son hôte, ont saisi cette occasion pour faire un tour d'horizon de la coopération entre Libreville et Bruxelles.

LE Premier ministre, Julien Nkoghe Bekale a reçu, hier, les adieux de l'ambassadeur de l'Union européenne (UE) au Gabon, Helmut Kulitz, après plus de trois ans passés au

Gabon. C'était au cours d'un entretien à la Primature, hier. Lequel a permis aux deux personnalités de passer en revue plusieurs projets de développement impliquant l'Union européenne et le Gabon. Notamment sur les infrastructures, l'amélioration des conditions de vie des Gabonais, la formation professionnelle, la gestion des parcs nationaux, la pêche, la culture, etc. Donnant un aperçu du bilan de son mandat, l'ambassadeur Kulitz a souligné que, en matière d'infrastructures, l'Union européenne a procédé tout

récemment à l'assainissement du bassin-versant de Nzeng-Ayong, dans le 6e arrondissement de la commune de Libreville, un quartier souvent frappé par les eaux pluviales. Sans compter le projet de formation de 30 000 jeunes dans les incubateurs économiques en partenariat avec une ONG gabonaise très active ; le projet avec l'Agence nationale des Parcs nationaux (ANPN), relatif à la gestion de trois parcs nationaux à savoir : ceux de la Lopé, de Waka et de Mayumba. On retiendra également que durant son séjour



Une phase des échanges.

Photo : D.R

dans notre pays, le diplomate européen a œuvré pour la multiplication des

voies pour dynamiser la coopération entre l'UE et le Gabon. Toute chose qui

aura, sans l'ombre d'un doute, permis au chef du gouvernement gabonais d'exprimer sa volonté, au nom du Gabon, de poursuivre cette coopération de longue date.

Rappelons, à toutes fins utiles, que Helmut Kulitz est un diplomate habitué à l'Afrique centrale. Avant de conduire la mission de l'Union européenne au Gabon, il avait représenté son pays l'Allemagne en République démocratique du Congo (RDC) et au Tchad. Il est arrivé au Gabon le 27 novembre 2015, succédant à la Portugaise Cristina Barreira. _

Législatives partielles

Date limite de dépôt de dossiers aujourd'hui !

J.O.
Libreville/Gabon

Sur les huit sièges à pourvoir pour ce scrutin partiel qui devra se dérouler dans cinq provinces, les 10 (1er tour) et 31 août prochains, les derniers postulants sont dans l'obligation de faire acte de candidature officielle ce 24 juillet courant au plus tard.

APRÈS la publication du calendrier, samedi dernier, le processus électoral relatif aux élections législatives partielles devra connaître une étape importante aujourd'hui. En effet, la date limite de dépôt des dossiers de déclaration de candidature est prévue pour ce mercredi à 18 heures. Le scrutin devant se tenir le 10 août prochain pour le premier tour ; et le 31 août pour le second. Si certains se sont officiellement manifestés, il n'en demeure pas moins que d'autres attendent toujours la dernière minute pour régulariser leurs situations.

Au regard des huit sièges en jeu, il est presque certain qu'ils ne devraient pas être des hordes à se positionner. Le sixième arrondissement de la commune de Libreville et le département de la Noya (Cocobeach), dans la province de l'Estuaire, seront au cœur des partielles dont l'enjeu principal devra se situer du côté du deuxième siège de la localité située à la frontière avec la Guinée équatoriale. Là, l'actuel ministre de l'Éducation nationale, Michel Menga M'Essone, sera certainement aux prises avec le candidat du Parti démocratique gabonais (PDG), Fidèle Angoue Mba. Ce dernier, déclaré vainqueur, avant le recours introduit par le membre du gouvernement, sera très probablement du combat. Lequel devrait alors se jouer entre ces deux frères ennemis.

Dans la Ngounié, au premier siège de la commune de Mouïla, l'ombre d'une bataille très disputée d'octobre 2018 devrait planer sur ces législatives par-



Le président du Centre gabonais des élections (CGE), Moïse Bibalou Koumba, prêtant serment à l'occasion de sa prise de fonctions.

Photo : F. MOMBLO/L'Union

tielles. Les électeurs de cette circonscription électorale verront à coup sûr les mêmes candidats en compétition. Leurs visages: Serge-Maurice Mabilia du Rassemblement pour la patrie et la modernité (RPM) et Léon Nzouba du PDG. Si l'on considère que l'un des anciens challengers, Jean-Norbert Diramba, siège aujourd'hui à la tête du conseil municipal de la ville située au bord du fleuve Ngounié, et que le président de l'Union et la solidarité (US), Jean de

Dieu Moukagni Iwangou, semble sorti amer des résultats du précédent scrutin annulé. Un peu plus loin, à Mimongo, dans le département de l'Ogoulou, sans que cela ne soit encore confirmé, les deux principaux candidats attendus sont Senturel Ngoma Madougou du Rassemblement pour la patrie et la modernité (RPM) et Stéphane Iloko du PDG. Même cas de figure dans la Boumi-Louetsi (Mbigou) où au deuxième siège, les candi-

dates du parti "Les Démocrates" et du PDG devront s'affronter. Dans la province de l'Ogooué-Ivindo, au troisième siège du département de la Zadié (Mékambo), et dans le Woleu-Ntem, au deuxième siège de l'Okano (Mitzi), des candidatures des traditionnels partis politiques devraient constituer l'enjeu des élections partielles des 10 et 31 août prochains. L'organisation de ce scrutin, constitue l'épilogue d'un processus attendu de longue date, avec pour objet de compléter l'effectif de l'Assemblée nationale gabonaise, qui compte dé-

sormais 143 députés. Rappelons que dans un communiqué publié dans nos colonnes samedi, par le Centre gabonais des Élections (CGE), organe compétent pour l'organisation des élections politiques dans notre pays depuis le Dialogue politique d'Angondjé, il est mentionné les dates des différentes étapes de ce processus. On retiendra, entre autres, que la campagne électorale pour le premier tour se déroulera du 31 juillet 2019 à 00 heure, au 9 août 2019 à 24 heures. Et pour le second tour, elle s'ouvrira le 18 août 2019 à 00h, et se fermera le 30 août 2019 à 24 heures.

Erratum

Une erreur s'est glissée dans notre article paru hier en Page 2, relatif à la Coopération entre le Gabon et la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale (BDEAC). Au dernier paragraphe nous écrivions malencontreusement que "selon l'actuel président de la BDEAC, le montant total des prêts consentis aux partenaires s'élève à 316 milliards de francs CFA". Il fallait plutôt lire que "...le montant total en instruction s'élève à 300 milliards de francs CFA". Toutes nos excuses.